

## Portrait statistique de la Métropole lémanique : 3<sup>e</sup> édition

**La Métropole lémanique publie aujourd'hui la troisième édition du mémento statistique. Ce document dresse un portrait chiffré du territoire métropolitain lémanique. Il s'inscrit dans la continuité des éditions précédentes, tout en intégrant de nouvelles données liées à la culture et au sport. Réalisé par les offices de statistique vaudois et genevois, le mémento présente des données agrégées à l'échelle de la région. Il permet d'appréhender la réalité métropolitaine et de documenter le développement du deuxième pôle économique de Suisse.**

Le *Mémento statistique de la Métropole lémanique* propose un portrait statistique par un ensemble de tableaux, de graphiques et de cartes. Fruit de la collaboration entre Statistique Vaud et l'office cantonal de la statistique genevois (OCSTAT), il présente une dizaine de thématiques clefs de la Métropole lémanique, parmi lesquelles l'évolution démographique, l'économie, la mobilité, la formation ou encore la santé.

Cette troisième édition du mémento confirme la vitalité démographique et économique de la Métropole lémanique par rapport à la Suisse. Il en ressort ainsi que 15% de la population suisse vit dans le territoire de la Métropole lémanique. Entre 2005 et 2015, le PIB de cette dernière a augmenté de 23% (Suisse : 20%) et les exportations ont crû en moyenne de 5,4% par année (Suisse : 2,8%). En 2014, 14.5% des nouvelles entreprises créées en Suisse l'ont été dans la Métropole lémanique. Dans le domaine de la formation, cette dernière délivre près d'un tiers des titres universitaires. Enfin, elle verse 21.5% des contributions cantonales à la péréquation financière et 21.7% à l'impôt fédéral direct.

Dans la continuité des deux premières éditions, ce mémento intègre de nouvelles données liées à la culture et au sport, notamment en termes de fréquentation. Ces chiffres permettent de mieux illustrer la qualité de vie des habitants de la région.

La version papier fait l'objet d'un envoi aux rédactions ce jour et peut être commandée en contactant les services des affaires extérieures des deux cantons. La version PDF peut, quant à elle, être téléchargée sur le site Internet de la Métropole lémanique : <http://www.metropolelemanique.ch/publications>.

Genève/Lausanne, le 10 février 2017

### **Informations complémentaires :**

[GE] M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat genevois au 022 327 90 90

[VD] M. Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures au 021 316 20 01

[GE] M. Roland Rietschin, directeur de l'OCSTAT au 022 388 75 00

[VD] M. Gilles Imhof, directeur de Statistique Vaud au 021 316 29 99

[GE] Mme Anna-Karina Kolb, directrice du service des affaires extérieures et fédérales au 022 327 90 60

[VD] M. Roland Ecoffey, chef de l'office des affaires extérieures au 021 316 40 58



## Communiqué de Presse